

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 35 (1909)  
**Heft:** 23

**Nachruf:** Nicati, Paul

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

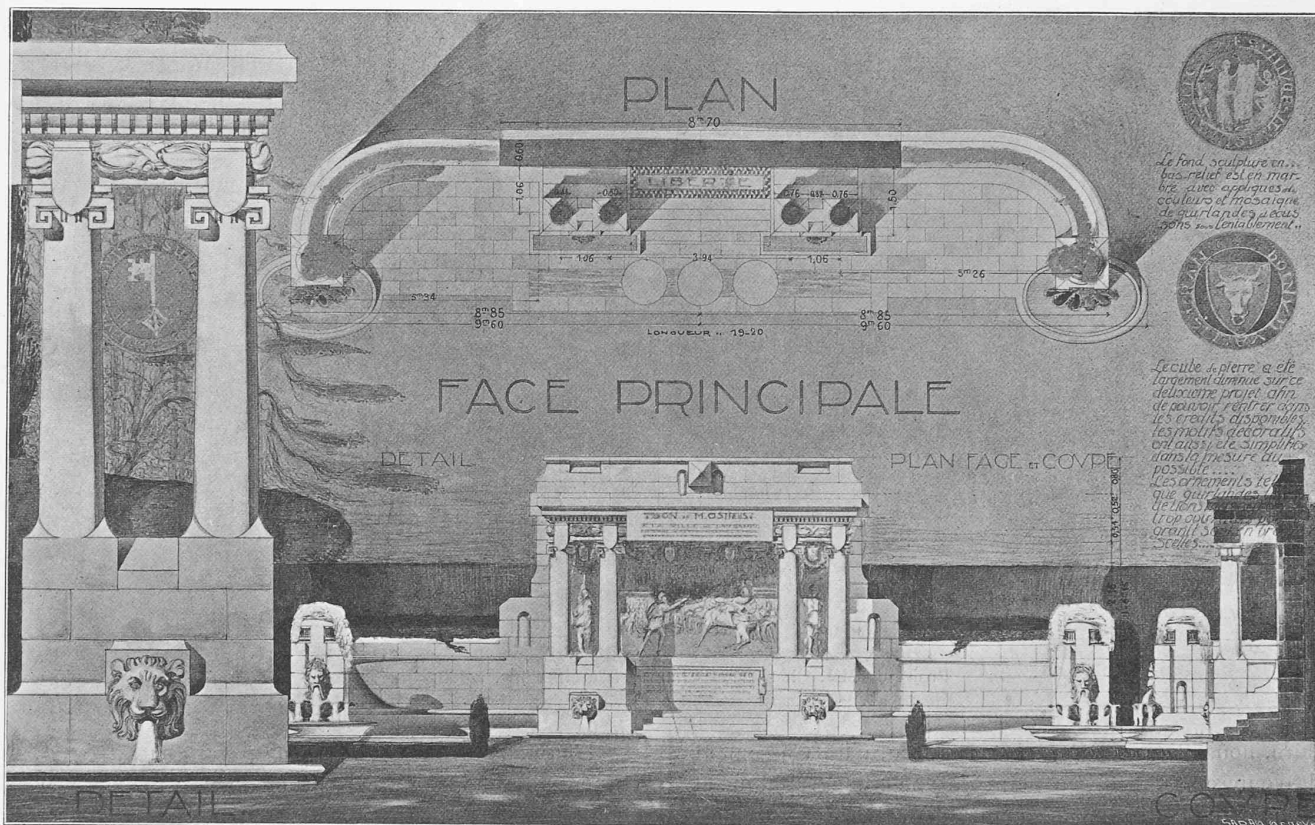
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CONCOURS AU II<sup>me</sup> DEGRÉ POUR L'UTILISATION DU LEGS OSIRIS

(Chapelle de Guillaume-Tell.)



Projet de MM. Chessex et Chamorel, architectes, à Lausanne.

blement, l'aménagement des jardins. L'exposé de M. Baudin est si concis, si ramassé, qu'il nous est impossible de le résumer, il faudrait tout citer. Et qu'on ne croie pas qu'il s'agisse d'une étude aride qui ne s'adresse qu'aux architectes. Il n'en est rien. M. Baudin s'est gardé de tout débailage d'érudition. Il a voulu faire profiter le lecteur de son immense documentation et lui fournir quelques points de repère qui lui permettent de juger sainement les nombreuses vues et les plans des villas qui comprennent 280 pages de l'ouvrage.

Et c'est bien le commentaire le plus clair et le plus suggestif qu'on puisse désirer.

Feuilletons rapidement le volume: il n'est pas imprimé sur papier couché; on connaît les inconvénients de ce papier: la banalité, les reflets désagréables de sa surface miroitante, l'altération rapide due à l'action des ingrédients qui l'imprègnent, mais il faut bien reconnaître que c'est le seul papier qui permette, pour le moment au moins, de reproduire, au moyen d'un cliché en métal, une photographie avec tout le fini désirable. Le papier choisi par M. Baudin est fort beau, mais il exige, pour le tirage des illustrations, une expérience et une minutie qu'on ne rencontre pas dans toutes les imprimeries.

Le volume est relié sur un onglet très solide, de telle façon qu'il se maintient, sans aucune déchirure des feuilles,

ouvert de soi-même. La couverture est en forte toile, imprimée en deux couleurs.

Nous aurions voulu offrir à nos lecteurs, dans ce numéro, quelques échantillons des reproductions photographiques qui illustrent le bel ouvrage de M. Baudin. Par suite du manque de place, nous ne pouvons le faire que dans notre prochain numéro.

## NÉCROLOGIE

† Paul Nicati.

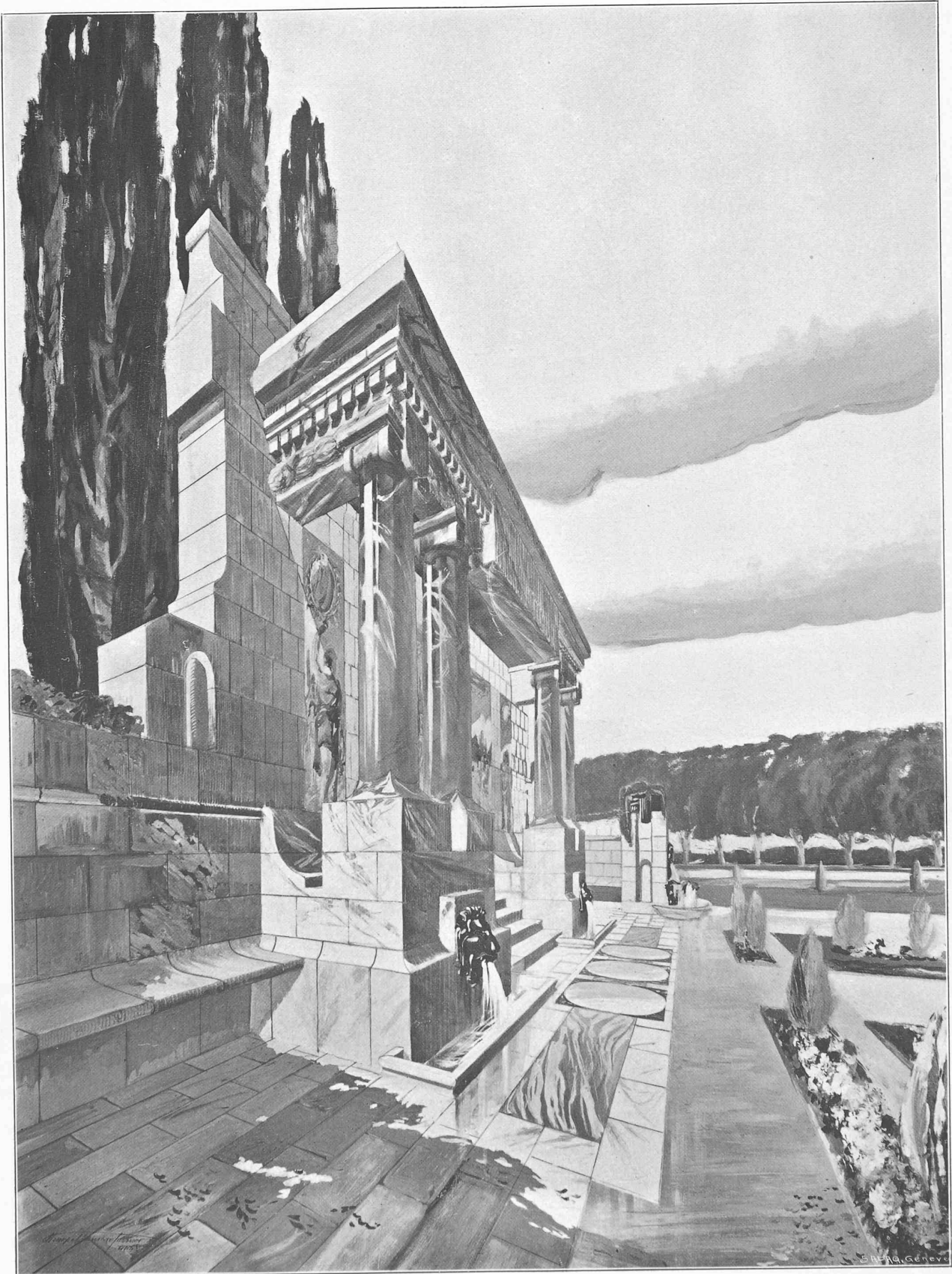
M. P. Nicati est né à Vevey, en 1863. Il fit ses premières études au Collège Gaillard, à Lausanne, et les poursuivit à Paris où il obtint le diplôme de l'École des Beaux-Arts.

Il rentra à Vevey en 1884, à la mort de son père, qui était syndic de la ville.

Et tout d'abord, il s'occupa surtout d'archéologie. Grâce à son caractère consciencieux et à ses qualités de précision, il était dans ce domaine d'une rare compétence.

Il travailla ainsi à la cathédrale de Lausanne, dont la restauration était dirigée par l'architecte de l'Etat. Il fit des dessins de la petite église romane de St-Pierre-des-Clages, en Valais, et de l'église de Ste-Ursanne, dans le Jura. Après avoir été chargé

CONCOURS AU II<sup>ME</sup> DEGRÉ POUR L'UTILISATION DU LEGS OSIRIS  
(CHAPELLE DE GUILLAUME-TELL)



Perspective.

PROJET DE MM. CHESSEX ET CHAMOREL, ARCHITECTES, A LAUSANNE

Seite / page

leer / vide /  
blank

des relevés archéologiques de l'église de St-Sulpice, la restauration de ce monument lui fut confiée jusqu'à son complet achèvement. Le musée de Zurich possède les merveilleux rendus qu'il fit des remparts de la vieille ville de Saillon (Valais). Citons encore ses travaux au château de Chillon où il fit entre autres les relevés, grandeur naturelle, de la *Chambre du Duc*.

C'est le 20 novembre 1899 qu'il s'associa, pour les travaux d'architecture, avec M. Adolphe Burnat.

Dans cette nouvelle phase d'activité, il se montra encore l'homme laborieux et consciencieux qu'il fut toute sa vie. Tous ceux qui l'ont connu, gardent le souvenir d'un travailleur érudit qui, sous le voile de sa modestie presque exagérée, cachait un talent remarquable et un goût parfait. Ceux-là le savent bien, qui ont eu le plaisir de voir quelques-unes des charmantes aquarelles qu'il a faites à ses moments de loisir. Car Paul Nicati avait bien véritablement un tempérament d'artiste qui était fort goûté au sein de la «Société des aquarellistes suisses» dont il faisait partie.



Paul Nicati.

Nos lecteurs ont pu apprécier, par les reproductions que nous en avons publiées ici-même, quelques-unes des œuvres qu'il a exécutées en collaboration avec M. Burnat. Jamais association n'a été plus intime que celle de ces deux architectes, l'un et l'autre artistes de vocation, ayant horreur de la banalité comme de l'excentricité tapageuse qui ne sert le plus souvent qu'à donner le change sur un manque absolu de tempérament artistique.

Mais à côté du travailleur et de l'artiste, il y avait en Paul Nicati l'homme complaisant, dévoué et bon, qui a largement payé de sa personne dans tout ce qu'il estimait être pour le bien de la communauté et de sa ville natale.

Paul Nicati s'est activement occupé des affaires communales : conseiller communal depuis 1893, il fit partie de la Municipalité de 1894 à 1897. Il fut aussi membre de la Commission scolaire.

Dans toutes ces branches d'activité, on apprécia hautement ses qualités de précision et de clarté. Ses rapports étaient tou-

jours fort bien rédigés, avec le souci constant de rendre attrayants les sujets les moins intéressants.

Grâce à sa parfaite courtoisie, on ne lui connaissait pas d'ennemis, quand bien même, à maintes reprises, il eût parlé avec beaucoup de fermeté et de courageuse indépendance.

Et comme on ne faisait jamais en vain appel à son obligeance et à son dévouement, Paul Nicati s'est occupé encore de beaucoup de bonnes œuvres.

M. Paul Nicati est mort le 4 novembre à La Chaux-de-Fonds, où il était en traitement chez un beau-frère.

### Société suisse des ingénieurs et architectes.

*Circulaire du Comité central aux membres de la Société.*

Honorés Collègues,

Le premier volume de notre publication *La maison bourgeoise en Suisse* vient d'être achevé par ses éditeurs MM. Helbing et Lichtenhahn, à Bâle.

Il sera expédié incessamment aux souscripteurs et sera mis en vente en librairie.

Vous avez pu vous rendre compte, en différentes occasions, de l'importance de cet ouvrage dont il a été souvent question dans nos assemblées. La livraison-type que vous avez eue entre les mains, vous a renseignés de façon détaillée sur le caractère de la publication.

Le premier volume de la maison bourgeoise du canton d'Uri ; la Commission qui s'occupe de l'édition de l'ouvrage a l'intention de publier chaque année un nouveau volume. Cette œuvre nous paraît réaliser tout ce qu'on pouvait en espérer.

C'est à vous maintenant de témoigner à cette publication l'intérêt qu'elle mérite ; nous invitons tous les membres de notre Société à profiter de l'avantage qui leur est accordé, conformément au contrat passé avec l'éditeur, de pouvoir acquérir chacun un exemplaire du premier volume au prix de Fr. 5 (au lieu de Fr. 8 en librairie). C'est d'après l'accueil qui sera fait à ce premier volume que nous jugerons s'il y a lieu de continuer une publication commencée sous d'aussi heureux auspices ; nous espérons trouver l'appui le plus actif au sein de notre Société.

Nous vous remettons un bulletin de commande que vous voudrez bien adresser directement à l'éditeur<sup>1</sup>.

Enfin, nous vous rappelons qu'il a été tiré un certain nombre d'exemplaires dont les feuilles sont imprimées sur une seule face et réunies en portefeuille ; ces exemplaires sont à la disposition de nos membres, pour autant que le stock en est suffisant, au prix de Fr. 18.

Avec considération distinguée.

Le Comité central :

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

G. NAVILLE.

H. PETER.

Zurich, novembre 1909.

<sup>1</sup> La présente circulaire et le bulletin de commande seront envoyés directement par la maison Helbing et Lichtenhahn à tous les membres de la Société. Si quelque sociétaire venait à être oublié, il voudrait bien adresser sa réclamation directement à l'éditeur.